BeAI · Administrations communales

Panorama des questions citoyennes

36 exemples pour découvrir un accueil téléphonique et WhatsApp disponible à toute heure.

Ce catalogue illustre les thèmes présents dans les informations et sources du bot de démonstration de Ham-sur-Heure-Nalinnes, consultés le 10 novembre 2026. Il présente des questions possibles, sans reproduire les réponses ni les données de la commune.

Vos démarches du quotidien

Accueil, horaires et contacts

- À quelle heure le service Population est-il ouvert ?
- Existe-t-il une permanence en soirée ou le samedi ?
- Faut-il prendre rendez-vous pour ma démarche ?
- Quel service contacter et où se rendre ?

Passeports : documents, tarifs et délais

- Que dois-je apporter pour demander un passeport ?
- Combien coûte un passeport pour un adulte ou un enfant ?
- Quelle différence entre la procédure normale et urgente ?
- À qui demander confirmation des délais et des conditions de retrait ?

Population, identité et documents

- Quel service contacter pour une carte d’identité ou une Kids-ID ?
- Comment demander une composition de ménage ?
- Comment obtenir un certificat de résidence ?
- À qui demander le modèle de casier judiciaire adapté à mon usage ?

BeAI · Administrations communales

Un changement dans votre vie

Déménagement et résidence

- Je m’installe dans la commune : comment déclarer mon adresse ?
- Je pars dans une autre commune : à quelle administration m’adresser ?
- Pourquoi une vérification de résidence est-elle nécessaire ?
- Qui peut répondre à une question particulière sur mon inscription ?

État civil et situation familiale

- Comment demander un acte de naissance, de mariage ou de décès ?
- Quel service contacter pour préparer un mariage ?
- Comment prendre rendez-vous pour une reconnaissance d’enfant ?
- Je me sépare et je déménage : quel service contacter pour mettre à jour ma situation ?

E-guichet, perte et remplacement de documents

- Comment commander un document sans me déplacer ?
- Où accéder à l’E-guichet officiel de la commune ?
- Que faire si je n’arrive pas à utiliser le guichet en ligne ?
- J’ai perdu mes documents d’identité : qui contacter pour les signaler et les remplacer ?

La vie dans la commune

Déchets et collectes

- Où trouver le calendrier des collectes pour ma rue ?
- Où consulter les consignes de sortie des sacs et des bacs ?
- Où trouver les informations de tri publiées par la commune ?
- Quel interlocuteur contacter pour une question sur une collecte ?

Voirie, travaux et informations pratiques

- À qui signaler un problème dans ma rue ?
- Quel service contacter pour une question relative à la voirie ?
- Où trouver les informations communales sur les travaux ?
- Comment transmettre mon signalement au service compétent ?

Agenda et numéros utiles

- Où consulter l’agenda communal ?
- Comment retrouver une activité annoncée par la commune ?
- Où trouver les coordonnées du CPAS ?
- Comment trouver les coordonnées de la police locale ou d’un autre service utile ?

Le périmètre documentaire

Cinq sources web sont indiquées comme indexées dans le bot consulté. Leur présence confirme un périmètre documentaire ; elle ne garantit pas une réponse détaillée à chaque question ni une mise à jour en temps réel.

Informations communales et service travaux

Consulter la source officielle

Numéros utiles

Consulter la source officielle

Horaires et permanences

Consulter la source officielle

Collecte des déchets

Consulter la source officielle

Agenda communal

Consulter la source officielle

Autres thèmes présents dans les informations du bot

Passeports et procédures ; tarifs publiés ; état civil ; population ; changements d'adresse ; carte d'identité et Kids-ID ; documents administratifs et E-guichet ; perte ou vol de documents ; orientation vers les services.

Une information adaptée à chaque commune

Le contenu, les tarifs, les délais et les règles de collecte doivent être adaptés aux sources de chaque administration. Pour une séparation, un dossier individuel ou une situation particulière, l'assistant oriente vers le service compétent. Il ne donne pas de conseil juridique et ne décide pas à la place des agents.

Découvrir la solution

Voir les démonstrations BeAI
Demander un rendez-vous à Stéphane GOELFF